



La grève jusqu'au retrait de la *Loi travail* !



La forte mobilisation qui s'est déroulée le 9 mars 2016 dans toute la France était une première étape pour le retrait de la loi Travail. Devant la forte pression de la rue, le gouvernement a dû faire plusieurs annonces, qui sont des premiers reculs. Néanmoins, l'esprit de la loi reste le même : le Code du travail et les droits des salariés sont toujours menacés. Si plusieurs syndicats (CFDT, CFTC, UNSA, etc.) au niveau national souhaitent accompagner ce projet de loi, plusieurs équipes au niveau local ont pris position contre cette régression sociale qui s'annonce. L'Union syndicale Solidaires industrie **couvrira tous les appels à la grève**, manifestations et autres actions des équipes syndicales de l'industrie. D'ici le 31 mars, il faut multiplier les actions sur le terrain.

Licenciements, modulation : l'industrie doublement menacée

Nos secteurs industriels seraient les premiers touchés par cette contre-réforme du Code du travail. La facilitation des licenciements, individuels ou « économiques », serait un véritable cadeau au patronat alors qu'il est déjà difficile de lutter contre les fermetures d'entreprises et de nous battre pour nos emplois. C'est au contraire de nouveaux droits qu'il faut conquérir, **comme le droit de veto des comités d'entreprise**, pour s'opposer aux décisions du patronat et défendre nos intérêts, nos emplois, nos salaires. Le gouvernement, à la demande du patronat, souhaite également augmenter la flexibilité de nos horaires en permettant une modulation sur trois ans et en abaissant le taux de majoration des heures supplémentaires. Là encore, l'Union syndicale Solidaires réaffirme qu'il est urgent de partager le temps de travail, d'augmenter les salaires, et de prendre en compte l'intérêt collectif du personnel. Il serait plus urgent de discuter de la réindustrialisation en France et des moyens donnés à l'investissement plutôt que de continuer d'accompagner la casse de l'industrie et de centaines de milliers d'emplois : ras-le-bol !

Ni négociations, ni discussions

C'est l'économie qu'il faut bloquer

L'Union syndicale solidaires industrie considère qu'il n'y a pas d'espace de discussions sur cette loi scandaleuse : seul son retrait est à exiger, ainsi que de nouveaux droits ! Pour gagner, il faut construire une journée de grève d'un haut niveau le 31 mars, dans l'unité la plus large. Cette journée ne suffira sûrement pas : dès maintenant, discutons avec nos collègues pour la reconduire.

Le 31 mars, tous dans la rue Préparons la reconductible !